



Lyon, le 30 juin 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Inauguration du collège Gisèle Halimi, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, Philippe Carrière, Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Rhône, en présence de Véronique Moreira, vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'éducation et aux collèges et d'Emmanuel Dupont, Principal du collège, ont inauguré, ce jeudi 30 juin 2022, le collège Gisèle Halimi, quelques mois après sa première rentrée.

En service depuis le 7 septembre 2021, ce nouveau collège a été construit pour faire face à une importante croissance démographique sur le quartier du Pré Gaudry, dans le 7e arrondissement de Lyon.

Ayant pris du retard à la livraison, en raison de la pénurie des matériaux liée à la crise du covid-19, le collège a ouvert ses portes avec quelques jours de retard. à la rentrée 2021.

Inauguré ce jeudi 30 juin 2022, le collège recense 270 élèves et une vingtaine de professeurs et documentalistes. À terme, il pourra accueillir 700 élèves et 40 enseignants.

#### Organisation de l'établissement

Sur 4 900 m² de surface utile, le collège comprend :

- 31 salles de classe et leurs dépôts (environ 2 200 m²), dont 20 salles d'enseignement général, 4 salles de sciences, 2 salles de technologie, 3 salles d'enseignement artistique (arts plastiques et/ou musique) et 2 salles pour l'accueil de dispositifs spécifiques (unités localisées pour l'inclusion scolaire – ULIS – et unités pédagogiques pour allophones arrivants);
- une salle d'évolution sportive avec vestiaires et sanitaires totalisant environ 500 m²;
- une restauration d'environ 615 m² pour 530 couverts par jour à terme, avec une cuisine en production sur place et fonctionnant selon le principe d'une régie exemplaire ;
- un espace accueil, administration et accompagnement pédagogique (1 275 m²);
- des locaux de maintenance et les moyens généraux (300 m²);
- un préau et des auvents assurant les liaisons entre les bâtiments ;
- l'aménagement des espaces extérieurs (parvis, cour, aire de sport, etc.).





S'inscrivant dans une démarche de lutte contre les dérèglements climatiques, le collège bénéficie également d'une toiture végétalisée, de panneaux photovoltaïques, d'une centrale de filtrage et de rafraîchissement de l'air sans climatisation et d'un dispositif de récupération des eaux de pluie pour les sanitaires.

Un square public de plus de 3000 m² réalisé par la Métropole de Lyon est situé en continuité du collège. Enfin, une voie piétonne végétalisée offre aux collégiennes et collégiens la possibilité de se déplacer en sécurité aux abords de l'établissement.

La Métropole de Lyon a consacré 23 750 000 € à l'établissement, dont 15 250 000 € de travaux, répartis entre juillet 2020 et septembre 2021.

#### **Contact presse**





### Zoom sur la régie exemplaire du collège

Lors de l'ouverture de deux nouveaux collèges en septembre 2021 (Gisèle Halimi à Lyon 7 et Simone Veil à Saint-Priest), la Métropole de Lyon a souhaité expérimenter un service de restauration en régie de type « exemplaire » pour développer une alimentation de qualité saine et respectueuse de l'environnement.

Ce modèle de restauration intègre :

- le respect de la qualité de l'assiette : les plats proposés sont élaborés à partir de produits frais, de saison et issus à 100 % de l'agriculture biologique (sauf pour les produits de la mer) ;
- des sources d'approvisionnements permettant le maintien de l'activité agricole sur le territoire (50% de produits locaux et si possible en circuits courts) ;
- l'élaboration de menus qualitatifs intégrant une offre végétarienne élargie, tout en limitant le gaspillage alimentaire.

Le collège Gisèle Halimi est doté d'une équipe de restauration exclusivement dédiée à la demi-pension et dimensionnée pour réaliser des repas de qualité.

La restauration scolaire travaille également avec le corps enseignant pour sensibiliser les élèves à une alimentation durable et de qualité (exemple: sortie des élèves au marché accompagnée par le chef de cuisine).

La restauration scolaire des collèges représente un enjeu essentiel au travers du bien-être, de la santé et de l'éducation au goût. Elle permet de proposer aux collégiennes et collégiens des repas diversifiés et équilibrés sans considération de moyens.

L'ambition est d'étendre le dispositif largement, au fil des rénovations et des créations d'établissements. Le collège Gilbert Chabroux, qui ouvrira ses portes à Villeurbanne en septembre 2022 sera, lui aussi, doté d'une régie exemplaire.

#### La plaque Gisèle Halimi

Encadrés par une professeure d'histoire et une professeure documentaliste, une quinzaine d'élèves volontaires ont travaillé, toute l'année, sur le thème de l'égalité filles-garçons, en réalisant des visites et des expositions, dans le cadre du conseil de vie collégienne de l'établissement.

Le parcours s'achève avec une plaque destinée à expliquer aux élèves et aux visiteurs qui était Gisèle Halimi, personnalité éponyme du collège. Il se poursuivra sur d'autres thèmes de réflexion et d'action l'année prochaine. La démarche vise à développer chez les élèves un sentiment d'appartenance à leur établissement.

« Nous sommes au collège Gisèle Halimi, nous ne pouvons ignorer cette avocate, écrivaine, femme politique et féministe engagée. Il est important de faire prendre conscience aux élèves qui elle était. Nous abordons son parcours et ses combats dans certains cours mais aussi à travers des thématiques de citoyenneté et d'égalité filles-garçons » précise Emmanuel Dupont, principal du collège.

Gisèle Halimi est une avocate, militante féministe et personnalité politique franco-tunisienne née en 1927 et décédée en 2020 à l'âge de 93 ans.

Issue d'une famille modeste traditionnelle, Gisèle Halimi tente très tôt de s'affranchir de plusieurs modèles dominants : celui ceux de la domination patriarcale et religieuse l'ordre patriarcal et de la religion. Figure de lutte du mouvement féministe, Gisèle Halimi aura contribué, en défendant de nombreuses femmes à la barre et en devenant députée, à faire avancer la législation concernant le droit à l'avortement, la contraception et la criminalisation du viol.

Elle a été promue, dans les années 2010, commandeure de la Légion d'Honneur et de l'ordre national du Mérite.